

38 place Eugène Delacroix - 76120 Le Grand Quevilly
Tél.: 02 35 69 76 95 - Fax: 02 35 67 13 36 - courriel : secretariat@handball76.com
Site Internet : <http://www.handball76.com>

	<p style="text-align: center;">BUREAU DIRECTEUR 12.01.2011</p>	
--	--	--

Membres présents : Mmes A.BLONDEL, Ja. LECACHEUR, F.TERNOIS.
Mrs F.BLONDEL, H.BOURGAULT D.DELOR, J.MANOURY, G.SENECAL.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30.
Le président adresse à tous et à chacun ses meilleurs vœux pour l'année qui commence.

1 Approbation du procès-verbal du bureau directeur du 08.12.2010 :

N'apportant pas de commentaires, ce compte-rendu est validé à l'unanimité.

2 Dysfonctionnements Commission Technique départementale :

Suite à plusieurs « petits » dysfonctionnements de communication et d'implication de notre commission Technique départementale, réduite depuis ce nouveau mandat à sa partie « détection-formation », suite à la mutualisation par l'ETR de la formation cadre et devant les développements inattendus provoqués par l'envoi d'un document « technique » aux clubs par la voie fédérale (boîtes à lettres clubs), à titre personnel, en décembre par Hugues Bourgault, il est nécessaire de régler ce problème récurrent.

Celui-ci explique que, souvent sollicité par les techniciens et les clubs pour aider au développement de leurs écoles de handball il a adressé, sans arrière-pensée, ce document incriminé, reconnaissant cependant que celui-ci datait.

Le président regrette n'avoir pas été destinataire de ce document et s'est trouvé confronté à ces violentes réactions, ne pouvant que constater les faits. Il est regrettable également que l'appartenance au B.D. d'Hugues Bourgault ne l'ai pas incité à plus de prudence. De même, Daniel Delor affirme qu'il eut été judicieux de se rapprocher de l'ETR (comme il était prévu) et des CTS (spécialisés dans ces différents domaines pour valider ce type de document) et éviter cette polémique.

Françoise Ternois souhaiterait que l'on apaise les choses, une fois de plus, sur cet incident finalement mineur. François Blondel craint au contraire que cela n'aggrave la situation. Annie Blondel ne peut penser à un « acte manqué irréfléchi » et ne comprend pas pourquoi cet isolement par rapport au travail de l'ETR. Jacques Manoury souhaite, lui, que l'on normalise nos relations avec l'ETR et que l'on intègre les projets ETR dans notre projet territorial. Jacqueline Lecacheur souhaite que l'on trouve une issue au mieux du Comité.

Le président tient à préciser que, quoi qu'il en soit, les membres du BD ne sont pas de « simples licenciés » et ont une très forte responsabilité quant à l'image de notre Comité, surtout dans les circonstances actuelles de relance des projets de territorialité Fédération/Ligue/Comité. Il rappelle donc chacun à ses responsabilités et aux choix à faire en cas de désaccord avec les options prises majoritairement et regrette les contestations permanentes et souvent futiles sur les sujets abordés et relatés dans les comptes-rendus.

Le président souhaite fermement la solidarité pleine et entière au sein du Bureau Directeur, en reconnaissant le droit à chacun d'avoir un avis différent et c'est en ce sens qu'il souhaite le scrutin de liste lors du prochain mandat. Chacun doit en tirer les conséquences et, le cas échéant, se retirer du BD.

Hugues Bourgault demande alors à chacun de s'exprimer sur cette éventualité. Une majorité penche pour cette solution.

Désolé d'avoir provoqué cette situation, il remet sa démission de son poste de président de la commission technique au Bureau Directeur, par écrit et pour raisons personnelles, restant à disposition de la commission technique pour des missions ponctuelles. Il adressera sa démission du Bureau Directeur dans les jours qui suivent, pour le bien général.

3 Dossier C.P.L.

Adressé aux membres du BD, il s'agit de valider les positions de notre Comité par rapport aux vœux à voter lors de l'AG fédérale, en particulier celui sur les conventionnements entre clubs (important dans le cadre de la création du club du Grand Rouen). N'appelant pas de remarques particulières, notre délégué sera autorisé à voter en toute liberté.

4 Finances :

A ce jour, nous constatons 1740 € de résultat positif provisoire ... Ce résultat sera conforté par le solde de la subvention départementale (entre 5 000 € et 7 000 €). Mais il est trop tôt pour finaliser ces comptes. L'aide fédérale (3 000 €) est parvenue.

Nous devons cependant être attentifs au fait qu'à fin septembre 2011 les aides de l'Etat pour Olivier Clermont seront supprimées (9 000 €) et que ce résultat tient compte de la redevance des clubs pour l'emploi CTF.

Notre Conventionnement avec la DDCS nous permettrait de présenter 7 fiches actions au lieu de 5 pour le CNDS, de devenir tête de réseau pour nos clubs et d'être assurés sur plusieurs années d'un montant de subvention conséquent.

Monsieur Paolozzi nous incite à nous engager et à engager nos clubs dans l'accompagnement éducatif, le handensemble et le loisir.

Au 31 décembre, il y avait : 56 443 € sur nos comptes et 17 718 € de clubs dûs.

Une balance provisoire est en cours d'élaboration.

Nous n'avons plus qu'une SICAV mais le compte livret est alimenté en conséquence. C'est un choix volontaire de notre trésorière afin d'éviter les allers-retours d'un compte à l'autre.

5 Affaires courantes :

- Daniel Delor présente les fiches du Fonds Emploi Fédéral et précise que les aides financières FFHB seront soumises à l'adhésion de chacun dans les projets territoriaux en adéquation avec le projet fédéral. Il fait remarquer que notre absence dans ces dispositifs entraîne un « manque à gagner » important.
- Conventions tarifaires de la FFHB avec différentes sociétés : Des tarifs très intéressants (Office 2010, Darfish, téléphonie...) sont accessibles aux structures et licenciés à la FFHB. Exemple : Office Pro est à 120 € au lieu de 650 € prix public... Il nous faut donc être attentifs et en informer les clubs et administrateurs (mise en ligne) au moment de l'informatisation de nos relations et de la mise en place de la feuille de match informatisée.
- Convention USEP : la signature aura lieu la 2^e semaine de Mai. Le Comité doit, dans ce cadre, recenser les titulaires de brevets d'Etat susceptibles de s'inscrire dans ce conventionnement (ils sont seuls habilités à enseigner pendant le temps scolaire) ainsi que les actions ayant déjà lieu sur le territoire à l'initiative des clubs et/ou des écoles. Un concours d'affiches ouvert aux écoles sera doté par le Comité (3 gagnants) : kits mini-hand, entrées gratuites pour des rencontres nationales...
- Proposition d'ouverture d'une section sportive scolaire en établissement privé sur Rouen. Le BD y est favorable. Dans le même temps, nous devons inviter les responsables de Romain Rolland, Jules Vallès et St Nicolas d'Aliermont à actualiser leurs projets pédagogiques et à s'inscrire dans le plan d'excellence sportive qui se met en place.
- Problème de St Nicolas d'Aliermont : des tensions se sont manifestées entre le club omnisport et la section handball que la Ligue et le Comité essaient de normaliser. Un courrier officiel du club omnisport nous a été adressé nous demandant de lui adresser tous nos courriers et informations.
- Jacques Manoury fait un premier bilan du colloque médical : malgré le très mauvais temps (130 présents/150 inscrits), notre colloque a connu un vrai succès. Monsieur Lefebvre (notre traiteur) a accepté de diminuer le nombre de repas facturés. Le bilan financier n'en a pas encore été finalisé ... il ne pourra

être équilibré qu'après l'octroi des subventions attendues (dont une doit nous parvenir via la LNHB – Conseil régional). Les intervenants sont très contents, les participants satisfaits, le Doyen Alain Loret et Patrick Mezzara souhaitent que l'on renouvelle l'expérience et l'échange. L'alternance amphithéâtre/salle de sport a été très appréciée. Les retours apportent des idées de nouveaux colloques sur des thèmes divers. Il est donc demandé de se rapprocher de la commission médicale régionale. Mais d'autres thèmes, non médicaux, doivent être explorés, voire organiser un événement type rencontre équipe de France cadettes ...

- Partenariats :
 - o Le partenariat MatMut a été renouvelé. Monsieur Levacher demande si nous pouvons faire la remise officielle le mardi 1^{er} février comme l'an passé. Seront invités les jeunes du secteur rouennais, leurs cadres techniques et les membres du Bureau Directeur. Accord du BD.
 - o Le partenariat téléphonie SABEL a été renouvelé également.
 - o Hélio Services et Sodimpal se sont portés partenaires pour le colloque médical et doivent en être félicités (347.50 €/HT).
- Labels Ecoles d'Arbitrage : Déjà 11 clubs ont adressé leurs dossiers de labellisation. Nous devrions augmenter le nombre de labels obtenus l'an passé.
- Nous sommes à 109% en nombre de licences par rapport à la saison dernière. En nette augmentation ... mais il nous faut devenir performants en licences événementielles.

Fin de la réunion à 20h40

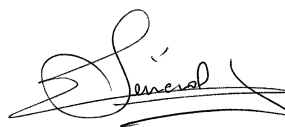
Prochain Bureau Directeur : le 08 février 2011

La Secrétaire Générale
Secrétaire de séance
Annie BLONDEL



Le Président

Gérard SENECAI



Procès-verbal adopté lors du Bureau Directeur du 08.02.2011

Pour : 7

Contre :

Abstentions :

